



Devoirs Faits : service numérique

publié le 01/04/2019

Dans le cadre du renforcement de la mesure « Devoirs faits » souhaité par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, nous vous informons de l'ouverture de Jules, service numérique complémentaire au dispositif. Ce nouveau service prend la forme d'un personnage virtuel, un avatar nommé Jules, développé par le CNED.

Utilisable durant les heures « Devoirs faits » au sein du collège, ou bien à leur domicile, cet outil d'aide aux devoirs apporte aux collégiens des réponses concises à des questions simples. Elles peuvent porter sur des savoirs et des compétences en français et mathématiques dans un premier temps, afin de lever des difficultés de compréhension. Grâce à l'intelligence artificielle, plus les collégiens sollicitent Jules, plus celui-ci leur apporte des contenus pertinents. La base de connaissances de cet agent conversationnel est alimentée par une équipe d'enseignants de collège, à partir des programmes officiels du ministère. L'inscription sécurisée est libre et gratuite.

Les modalités d'accès au service sont les suivantes :

Chaque élève et enseignant peut créer son compte depuis le lien « créer un compte » disponible sur la page d'accueil <https://devoirsfaits.cned.fr>. Après vérification du profil utilisateur, chaque élève/enseignant choisit un pseudo et mot de passe lui permettant de se reconnecter depuis tout appareil connecté à internet et de retrouver son historique.



**Académie
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**